

Groupement d'employeurs sport 07
Pôle Maurice Gounon
11 boulevard du lycée
07000 PRIVAS

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 28 novembre 2018

Le 28 novembre 2018 à 18h, les fondateurs de l'association Groupement d'employeurs sport 07 se sont réunis en assemblée générale constitutive au Pôle Maurice Gounon, 11 boulevard du lycée à Privas (07000).

Sont Présents :

CAYRON Serge, 43 chemin de la temple 07200 Aubenas
COMTE Philippe, 34 F route de Dugradus, 07200 Ucel
CHERKI Gérard, 270B avenue Victor Hugo, 26000 Valence
ALES Jean-Luc, rue de la tour place Bellevue, 07350 Cruas
GOUNI NOIRET Anne, 3 rue de Constantine, 07200 Aubenas
PENELON Nicolas, 71 rue Pierre Latécoère maison des bénévoles 26000 Valence
SPEL Sylvain, 71 rue Pierre Latécoère maison des bénévoles 26000 Valence
COSTE Dominique, 1248 route de Villeneuve, 07250 Rompon
JEAN PIERRE Marie, 458 chemin de st Pierre, 07200 St Didier sous Aubenas

Excusés :

BLACHE Pierre, 12 chemin des nuelles, 07200 Aubenas

L'assemblée générale désigne *Serge CAYRON* en qualité de président de séance et *Anne GOUNI NOIRET* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- fixation du montant de l'adhésion ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur les modalités de mise en œuvre.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

Coste Dominique, nationalité française, cadre supérieur, présidente, 1248 route de Villeneuve, 07250 Rompon

Cayron Serge, nationalité française, retraité, secrétaire, 43 chemin de la temple 07200 Aubenas

Pierre Blache, nationalité française retraité, 12 chemin des nuelles, 07200 Aubenas

Anne Gouni Noiret, nationalité française chef d'entreprise trésorière, 3 rue de Constantine, 07200 Aubenas

Jean Luc Ales, nationalité française, retraité, rue de la tour place Bellevue, 07350 Cruas

Philippe Comte, nationalité française retraité, 34 F route de Dugradus, 07200 Ucel

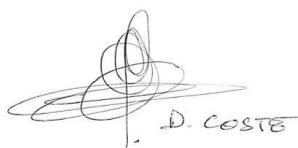
Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

3^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive fixe le montant de la cotisation pour l'année civile 2019 : 50 euros

4^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne Dominique COSTE et Anne GOUNI NOIRET pour accomplir toutes les formalités relatives à la déclaration et publication.

Signature
Dominique COSTE



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, positioned above the printed name 'D. COSTE'.